

Réussir ses légumes bio : cultures d'automne-hiver sous abris, carottes, courges et courgettes

Objectifs

Maîtriser les itinéraires techniques des cultures d'automne-hiver sous abris (salade, épinard, mâche, blette, mini-blette, fenouil, chou-rave), de la carotte, des courges et de la courgette.

Enjeux

Le maraîchage biologique est complexe et demande de très bonnes compétences techniques. Maîtriser les itinéraires techniques de chacune des cultures est essentiel. Cette année, nous vous proposons de vous former sur les itinéraires techniques des cultures suivantes : cultures d'automne-hiver sous abris, carottes, courges et courgettes.

Pré-requis

Connaissances agronomiques de base sur la culture des légumes en général (préparation du sol et fertilisation, irrigation, principaux moyens de gestion de l'enherbement et des problèmes sanitaires)

Contenu

Jour 1 : Itinéraires de production de légumes d'automne hiver sous abris : salade, épinard, mâche, blette, mini-blette, fenouil, chou-rave

- Choix variétal,
- Plannings de culture,
- Production des plants,
- Conduite des cultures,
- Gestion de l'irrigation et du climat,
- Maîtrise des plantes adventices,
- Protection contre les ravageurs et maladies (prévention, biopesticides ...)

Jour 2 : Itinéraires de production des courges et de la courgette sous abris et de plein champ

- choix variétal et plannings de culture,
- Production des plants,
- Conduite des cultures,
- gestion de l'irrigation et du climat,
- maîtrise des plantes adventices,
- Protection contre les ravageurs et maladies (prévention, biopesticides ...)

Jour 3 : Itinéraires de production de la carotte
[Matin]

- choix variétal et planning de culture,
- gestion du semis et des irrigations
- maîtrise des plantes adventices,
- Protection contre les ravageurs et maladies (prévention, biopesticides ...)

[Après-midi]

Visite d'une ferme maraîchère avec culture de carottes et culture d'hiver sous-abris
Observation des cultures : gestion du semis et de l'irrigation (tarière), maîtrise des plantes adventices, principaux ravageurs et maladies observées (loupes)

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

- Présentation power point - Fiches techniques : variétés, protection sanitaire, matériel

Modalités d'évaluation des acquis

QCM à la fin de chaque journée

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

CIVAM BIO 34
91340782734

Dates, lieux et intervenants

17 oct 2023
09:00 - 17:00

Salle Cœur d'Hérault. 1 rue du Moulin à huile -
Ecoparc du Coeur d'Hérault - La garrigue
34725 Saint André de Sangonis

Catherine Mazollier, Chargée d'étude en maraîchage
biologique au GRAB

27 nov 2023

Salle Salagou Mourèze. 1 rue du Moulin à huile -

Catherine Mazollier, Chargée d'étude en maraîchage

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 10/10/2023

Tarifs

Adhérent 609€

Non adhérent 609€

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

09:00 - 17:00

Ecoparc du Coeur d'Hérault - La garrigue
34725 Saint André de Sangonis

biologique au GRAB

28 nov 2023

Salle des fêtes - Rue du Stade
34700 Saint Etienne de Gourgas

Catherine Mazollier, Chargée d'étude en maraîchage
biologique au GRAB

09:00 - 17:30

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

--

Code postal : _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))